## MODIFICATION N° 001 A LA DEMANDE DE PROPOSITION Numéro de référence : 1000181541

DATE DE FERMETURE : 24 juin 2016 HEURE et FUSEAU HORAIRE : 14 h (HAE)

TITRE DU PROJET : Analyse de la dosimétrie biologique des échantillons des astronautes canadiens et européens.

## À tous les soumissionnaires:

Le but de la présente modification est pour donner effet au point suivant.

## 1. Demande de proposition

Section II - Critères et procédures d'évaluation des soumissions

## 2.2.2 Critères techniques cotés numériquement

SUPPRIMER: CT1, CT2 et CT3. dans leurs intégralité (aucun changement à CT4).

REMPLACER PAR:

n°	Critères techniques cotés	Points alloués	Pointage	Renvoi à la soumission (indiquer le nº de page)
CT1	Expérience* acquise au cours des trois dernières années de la ressource proposée en matière de techniques de culture de tissus  *Expérience en manipulation de cultures cellulaires stériles, y compris en dénombrement, dilution et fixation de cellules.  Aucune expérience = 0 point  De 1 à 12 mois d'expérience = 7 points  De 12 à 24 mois d'expérience = 8 points  De 24 à 36 mois d'expérience = 9 points	10		

	1- 26		<u> </u>
	> de 36 mois d'expérience = 10 points		
	u experience – 10 points		
	D / 1		
	Expérience* acquise au cours des trois dernières		
	années de la ressource		
	proposée en matière de		
	microscopie par		
	fluorescence		
	*Expérience en		
	utilisation de la		
	microscopie à		
	fluorescence appliquée		
CT2	à la cytogénétique.	10	
		- 4	
	Aucune expérience =		
	0 point		
	De 1 à 12 mois		
	d'expérience = 7 points		
	De 12 à 24 mois		
	d'expérience = 8 points		
	De 24 à 36 mois		
	d'expérience = 9 points		
	> de 36 mois d'expérience = 10 points		
	Expérience* acquise au		
	cours des trois dernières		
	années de la ressource proposée en matière de		
	cytogénétique		
	ojtogomondoo		
	*Expérience en analyse		
	de la translocation par		
СТЭ	hybridation fluorescente	10	
CT3	in situ (FISH) dans les	10	
	chromosomes.		
	Aucune expérience =		
	0 point		
	De 1 à 12 mois		
	d'expérience = 7 points		
	De 12 à 24 mois		
	d'expérience = 8 points		

De 24 à 36 mois d'expérience = 9 points		
> de 36 mois d'expérience = 10 points		

Toutes les modalités, à l'exception de celles inscrites dans la présente modification, demeurent intactes.

- Fin de modification 001 -Demande de proposition : 1000181541 Page 2 of 2